

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 8

Artikel: Petite poste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dge. Dali vos ne saites peu cment ai s'apelin ces tras tchievres : ai y avai lai noirait, lai grijeatte, ai peu lai dépieumai. Cés que serain pu courieux que moi, deviserain cment ai fa faire po lai rempieumai.

In âtre cò, i vo dirai sté des baichattes de Cotchmâtru, c'â encoé enne belle, se tôtefois vos trovai ai propos de drokai les premières.

* * *

Une visite — Narration patoise

Bécò de no aint aivu le piaiji de yère le pre-mie N° di Réveil suisse et d'admire lai belle imaidge que se trove chu lo premiè feuya. Ct'imaide nos fait ai vouère enne famille d'ô-vriès, thain le père rentre an l'hotâ. Câ vrament enne famille djouéyeuse et bin hayrouse. Dain cte majon ai sont tu rédjoueis, djainqu'à tchait que s'aimuse ai rolai enge hôte de laine. Lait chaimbre a soingnie — tot respire l'ouèdre, lai propretai, le bin-être. An voit bin qu'en n'y boit pe lai gotte. Le creuchefix y tint la première piace. An voit bin que ces braives dgens se recommandant an lu ; de li veniant la paix, le bonheur.

Tot en pailant de boisson, voici enne ich-toire in pô tragi-comique que prouve que dain le vèye temps — ai y dait avoi longtemps — ne les dgens, ne les autoritais n'éтин chiboyiou que de note temps. Ecoutai :

In bé djoué, le méré d'enne commune vé-gine de la frontière feu avisai da lai sous-pré-fecture que Monsieur le sous-préfet ainonçait son arivai ; lai date, l'houere, tot était bin indi-quai.

Le méré se dépadjé de réuni son conseil ; ces dgens n'avin djemais vu le sous-préfet dain iote velaidje ; c'était enne grosse affaire. Ai fayait discutai les meujures ai pare pou bin re-cidre ci chire.

Le méré, en sai qualitat de président, diégé és ambourgs :

« Nom de mai pipe ! c'â note devoi d'êthie qué que tchese en Monsieur le sous-préfet, qu'en dites-vous ? tchétiun dai s'in pou prâtai. Voyans, de quoi poérait-on le régérai ? » L'ad-joint diégé : Nom de mai cape ! ai farai bin y êthie enne boenne botouille. » In ambourg trové qu'an dairait yi présentai in tchaimbon, in âtre di lai, en l'airôsain in pô : enfin tchétiun dié lai sine. Le méré aplaudéçait, vu les boennes dichpositions de ses aimis, mais son idée était de présentaiathy de rai. « Di vin, dit chaim-bon, ai peu de l'âtre tchie, Monsieur le sous-préfet en é tot les djoués chu sai tâle, çoli ne sairait le régérai d'aidroit.

« Enne idée, vos âtres, i crai que, pou conten-tai ci chire, ai no fa yi présentai tchétiun enne êthièye de laissé pris, d'aivo lai crème de-tchu, çoli yi veut faire piaiji, y seu chure que djemais ai n'en é maindjie. » La proposition acceptai, le secrétaire se bote ai lai protocolai. Le moment fixai, tchéque ambourg aipêche son êthièye dain lai tchaimbre des séances, ai peu, vu le mainque de piaice chu le pupitre, les êthièyes sont déposai chu le piaintchie en aيتدaint. « Encoué enne recommandation dié le méré. En entrain à bureau aivo Mon-sieur le sous-préfet, vos feraitu qment moi. Faites bin attention ! »

En l'houère bayie, le magistrat arrive en lai majon di méré, les conseillies yi étindge que l'aitendint. Aipré, les salutations ai peu les présentations, ai païtchenne trétu pou allai en lai mérierie. Monsieur le sous-préfet monte les égrais, le méré le cheut, aipré venian les conseillies. Ci bon méré ne pensait pu diaire és êthièyes, car sains faire attention, ai se traibeutche chu yenne, la renvoiche, to les conseillies faint qment lu, d'aipré çò qu'ai ios avai bin recommandai.... Qué malheur ! Monsieur le sous-préfet, tot traib, n'eut pe le piaiji de maindjie di laissé pris.

Le François di Coinat.

Récréations du dimanche

Quelques-uns de nos lecteurs se sont avisés d'employer certains pseudonymes malveillants à l'égard de plusieurs personnes, lesquels nous ont valu des désagréments. Afin d'éviter à l'avenir le retour de pareils faits, nous conseillons au public qui s'intéresse aux récréations du Pays du Dimanche, de ne se servir que de pseudonymes inoffensifs, car nous ne publierons pas ceux qui, à notre avis, pourraient éveiller l'idée d'une mauvaise plaisanterie.

Solutions aux questions posées dans le N° 6 du Pays du Dimanche :

18. LOGOGRIPHE.

Brouette. Tourbe. Route. Roue. Boue. Brouet.

19. ANAGRAMME.

Asile. — Elisa.

20. ÉNIGME.

L'éclair.

Ont envoyé des solutions complètes : MM. Eliécé Nocub au Noirmont ; Alfred et Ali Claude au Creux des Biches ; Koller à Sauley.

Solutions partielles : MM. In Vadais ; Perce-neige à Boncourt ; Juliette qui cherche Roméo à Boncourt ; A. E. M. C. G. à Buix ; Albus à Bassecourt ; Philomène Marchand à Outremont (St-Ursanne) ; Piéto à Moutier ; Annette Doman à Bourrignon ; Albin Boillat à Muriaux ; Trop prompte au Noirmont ; Genevois à Cornol ; Al-fred Frésard à Muriaux ; Germain Paratte à Mu-rioux ; Marie Paratte, les Rosez (les Bois) ; Al-fred Marquis à Mervelier ; Louis Joly Derrière la Tranchée (les Bois) ; Nemo à Muriaux ; les copains du collège de Fribourg ; François Pique-rez à Bure ; Jos. Odiet, sacristain à Pleigne ; le beau Justin, place des Bannelats à Porrentruy ; Hedwige à Bassecourt ; Ch. Chèvre à Glovelier ; Magitte et Titine à Porrentruy ; Le grand Gus-tave chez Haab à Porrentruy ; Sauvain, inst. à Vermes ; Charles Mouttet à Vermes ; Jos. Vallat Noutz à Bure ; Aline à Réclère ; J. B. à Porren-truy ; Franc-soie Hue b lard à Porrentruy ; Marc Wéya à Saignelégier ; Et va pas tois à Porren-truy ; G. Devis N. aux Cerlatex ; la bande des Pfuterbäker à Porrentruy ; Un français qui pro-aye pos tû és Ermites ; Une rose de l'étang à Bonfol ; A. qui ne veut plus chercher à Sauley ; Henri Racordon, maire à Alle ; Jos. Grimaître à Montignez ; A. V. à St-Ursanne ; Noel Nname-meh à Boncourt ; Suzanne de Boncourt ; Eurêka à Glovelier ; Duchesse de la Motatte à Buix ; Very Dick à Moutier ; Un myosotis à Courte-doux ; Jules Vaulclair à Fahy ; Le plus gros Bat de Bonfol ; Une Lièvre qui a cherché un Terrier à Courtemaiche ; Marguerite d'Ajoie regrettant

son Bluet à Porrentruy ; Victorine Lovis à Saul-cy ; Jeannette à Bassecourt ; In B. de Grain-djéron ; Schaffter, instit. à Muriaux.

25. MÉTAGRAMME.

Mon premier procure la joie au passionné joueur - Mon second à l'indigent fait taire sa douleur. Mon troisième pendant l'été est une jouissance. Mon quatrième à l'artisan soutient l'espérance.

26. CHARADE.

Au premier, mon dernier fait une guerre à mort - De mon tout, février détermine le sort.

27. ANAGRAMME.

Je suis le gentil nom de quelque jolie fille. Mêlez : soyez sûrs que de moi elle s'habille. Mélangez donc encore et traversez les mers, Vous verrez, grâce à moi, les singes dans les [airs].

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 22 février.

Cote de l'argent

Du 9 février 1898

Argent fin en grenailles fr. 99, 50 le kilo.

Convocations d'assemblées

Courroux. — Le 13, à 10 1/2 h., pour statuer sur des questions d'eau.

Fregécourt. — Le 13, à 2 heures, pour approu-ver les comptes, arrêter le budget, etc.

Miécourt. — Le 13, pour procéder au renou-vellement des autorités communales ; le scrutin sera ouvert à midi et clos à 2 heures.

Rebeuvelier. — Le 13, de 11 heures à 2 heures pour nommer le maire.

Roche-d'Or. — Le 13, à 2 heures, pour arrêter le budget.

St-Ursanne. — Le 13, à 11 heures, pour passer les comptes, fixer le budget, etc.

Petite poste

M. G. F. à St-Ursanne. — C'est par erreur que vous avez été classée parmi les personnes ayant trouvé des solutions partielles. Effectivement vous avez trouvé toutes les solutions aux ques-tions posées dans le N° 5 du Pays du Diman-che.

Bons mots.

Dans un salon de coiffure :

— Ah ça ! mon ami, dit un client au garçon qui lui coupe les cheveux, pourquoi me racontez-vous toujours des histoires de crimes... des scènes horribles ?...

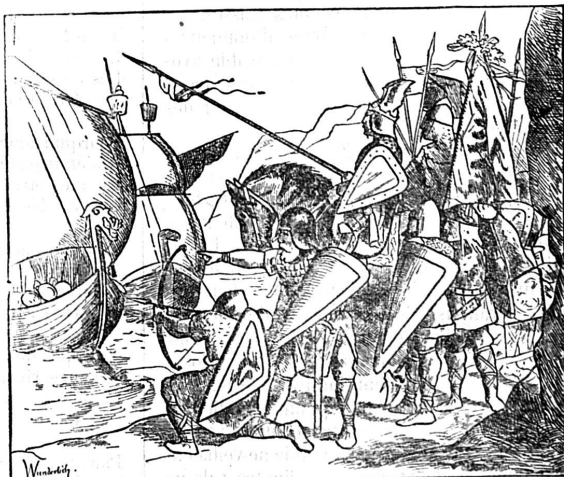
— Oh ! c'est bien simple : cela fait dresser les cheveux sur la tête et le travail devient plus facile...

* * *

En voyage de noces.

Elle. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami... Ne pourrions-nous pas nous pro-curer un âne ?...

Lui (tendrement). — Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule !...



Le roi des mers a débarqué. Nous allons le repousser. Mais où s'est-il caché ?